

Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,  
Président de la Polynésie française

-----  
**Christophe Soriano**  
**Chevalier dans l'ordre de Tahiti Nui**

-----  
Le 12 juillet 2021

Colonel Christophe Soriano,

Vous êtes né le 2 octobre 1974, à Paris. Vous avez déjà à votre actif 24 années passées dans les Forces armées et votre carrière militaire vous a déjà valu d'obtenir de multiples distinctions, notamment la Légion d'honneur, avec le grade de chevalier, et plusieurs médailles militaires pour des opérations en ex-Yougoslavie, en Côte d'Ivoire, au Tchad, en République Centrafricaine, en Lybie ou encore en Afghanistan.

Prenant le commandement du régiment du service militaire adapté de Polynésie française en juillet 2019, vous œuvrez d'emblée pour la jeunesse polynésienne. Mesurant pleinement vos responsabilités, vous vous illustrez en utilisant avec finesse vos expériences professionnelles antérieures pour les adapter à l'environnement et à la spécificité du service militaire adapté. En charge de planifier, concevoir et diriger toutes les opérations nécessaires à faciliter l'insertion socio-professionnelle de jeunes polynésiens, vous développez des relations de confiance et de grande qualité avec les services du Pays, les communes, les organisations et les associations évoluant dans le monde économique, de la formation professionnelle ou de l'accompagnement social.

Extrêmement attaché à assurer le meilleur avenir pour les jeunes polynésiens et polynésiennes de votre régiment, vous dépassez les objectifs fixés en 2019, en réussissant à incorporer plus de 670 jeunes et à réaliser une performance exceptionnelle de 96% d'insertion socio-professionnelle. Vous organisez en outre brillamment, en 2019, la commémoration du trentième anniversaire de la création du régiment de Polynésie française, lui donnant ainsi un rayonnement dépassant le cadre du Pacifique.

En 2020, malgré le contexte économique et sanitaire difficile lié à la crise du Covid-19, dont deux mois d'arrêt d'activité en raison du confinement, votre détermination et votre opiniâtreté vous permettent d'atteindre 90 % d'insertion socio-professionnelle pour les 600 jeunes incorporés dans l'année. Vous avez ainsi placé le régiment de Polynésie française à la première place parmi les autres régiments du service militaire adapté répartis dans d'autres territoires ou départements d'Outre-mer.

Dans le cadre du plan de lutte contre la pandémie de Covid 19, vous avez, par ailleurs, mis vos moyens matériels et humains au service du Haut-Commissariat, du Pays et des communes. Vous avez ainsi coordonné l'appui à la cellule de suivi téléphonique Covid, mais aussi

avez, par ailleurs, mis vos moyens matériels et humains au service du Haut-Commissariat, du Pays et des communes. Vous avez ainsi coordonné l'appui à la cellule de suivi téléphonique Covid, mais aussi l'aide apportée par le régiment du service militaire adapté aux populations de Tubuai et Hiva Oa, avec également une contribution importante à la mise en œuvre de vaccinodromes à Mahina.

En 2021, cherchant toujours à innover afin d'offrir la meilleure formation possible aux jeunes polynésiens et polynésiennes, vous avez créé, en partenariat avec le ministère de la Famille, une filière « médiateurs » répondant aux besoins de la Polynésie française d'identifier des solutions nouvelles à apporter aux problèmes récurrents d'incivilité ou de délinquance rencontrés dans certains quartiers. Vous obtenez ainsi de l'état-major du Service Militaire Adapté la possibilité de recruter un nombre plus important de jeunes pour cette filière unique au sein du SMA.

En collaboration étroite avec le ministère de l'Education et quatre lycées de Faa'a, Papeete, Pirae et Mahina, vous concevez et organisez également un dispositif innovant de prévention du décrochage scolaire visant à accompagner dès 2021 une trentaine de jeunes lycéens et leur permettre ainsi de poursuivre leur cursus jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Vous avez enfin mis un point d'honneur à intégrer les langues et cultures polynésiennes dans le projet global de formation du régiment en renforçant ce dispositif pour les compagnies d'Arue, de Tubuai et d'Hiva Oa.

Pour l'ensemble de votre action en faveur de la formation de la jeunesse polynésienne, j'ai donc l'honneur colonel, mon cher Christophe, de vous élever au rang de chevalier de l'Ordre de Tahiti Nui.